



Rochefort, le 15 septembre 2025

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 septembre 2025

Conformément aux informations transmises par courriel dans les INFOS du Bridge Rochefortais du 15 juillet 2024, les membres actifs ou sympathisants, à jour de leur cotisation pour l'exercice en cours ou clos, et qui disposent seuls du droit de vote et/ou de pouvoirs se sont réunis le mercredi 3 septembre 2025 à 14h dans la salle de réunion du Pôle Associatif Europe au 170, boulevard Pouzet à Rochefort.

Il a été procédé à l'émargement et à la vérification des pouvoirs à l'entrée de la salle de réunion.

Présents : Autellet JL, Bellod D, Bizot J, Borde F, Bouchard LX, Boulnois D, De Champsavin B, De Champsavin C, Deshaies P, Dupont B, Duterne E, Filliot C, Filliot E, Forest MA, François JC, François R, Gabet R, Gris M, Guignard J, Hautefeuille B, Jaulin D, Jouinot MC, Lalère C, Lambey D, Lardeau D, Lebrun M, Lonlas B, Marie D, Massot J, Moreau R, Nodet c, Pellerin B, Pinchaud P, Pouilly M, Prévot C, Rieunier P, Rivoallan L, Roland M, Schaub C, Serrano C.

Représentés : Ambaud JL, Baud L, Bechemihl D, Bernard-Brunel A, Bernard-Brunel J, Bernard-Brunel MA, Bizeux D, Bonnin A, Bonnin F, Bouley B, Bourgouin N, Bourgouin S, Cocard S, David C, David JP, De Jussieu C, Derosais M, Desage P, Devos Y, Dijon G, Dupont F, Fontaine C, Garnier J, Havard C, Laplace G, Laurent M, Liquois D, Moureau H, Perrot M, Pin M, Pin R, Pouilly D, Rieunier G, Schmitt MP, Trouvé P, Trouvé S, Vervenne M, Vevenne S.

Quarante membres actifs ou sympathisants présents ont été comptabilisés, ainsi que trente-huit pouvoirs. Soit **78 présents ou représentés sur 99** membres votants potentiels.

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président à 14h10 sur l'ordre du jour suivant :

Première partie

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Ecole de Bridge et Développement
- Comptes et Bilans financiers
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Approbation du rapport d'activité
- Approbation du rapport financier
- Approbation des tarifs et du budget prévisionnel

Deuxième partie : Assemblée générale électorale

- Election du (de la) président(e)
- Élection éventuelle de membre(s) du conseil d'administration
- Élection d'un vérificateur au compte pour l'année 2024-2025

A l'ouverture de la réunion, M. Autellet interroge sur la validité des candidatures reçues, notamment à la présidence de l'association.

Il est répondu que celles-ci ont été validées le 2 septembre, veille de l'AG, par le conseil d'administration réuni notamment à cet effet.

M. Autellet conteste la tenue de cette assemblée générale.

Le président indique que l'article 12.3 alinéa 1 des statuts stipule que « L'Assemblée Générale statue souverainement sur toutes les questions relatives aux orientations et au fonctionnement du club,... ». Il témoigne que la très grande majorité des membres du club expriment clairement leur volonté de tenir cette AG et de procéder aux élections prévues.

En conséquence, il convient d'ouvrir l'ordre du jour.

Première Partie

1- Rapport moral :

Le Président, M. Christian Filliot, présente le rapport moral de l'exercice dont ci-dessous le résumé :

Au cours de cette saison passée :

- *Le nombre de membres a augmenté de 24%, (+20% de licenciés).*
- *Le Club a été ouvert 2 jours par semaine avec une fréquentation en nette hausse.*
- *L'école de bridge fonctionne bien et avec les outils de l'Université du Bridge.*
- *La participation aux tournois a sensiblement augmenté, avec de nombreux bridgeurs d'autres clubs.*
- *Les comptes sont sains, notamment grâce à la mise à disposition gracieuse de ces locaux partagés.*
- *Reste à développer la participation aux compétitions, notamment pour les nouveaux membres.*

2- Rapport d'activités :

Le Président présente le rapport d'activité de l'exercice, diaporama à l'appui. Notamment :

L'évolution des effectifs :

Nombre de licences du club par catégorie

Saison	Adultes	Seniors	Total	Total	Evolution club	Total comité	Evolution comité	Total FFB	Evolution FFB
2018/2019	10	60	70	70		3 177		90 713	
2019/2020	5	52	57	57	-18.57%	3 337	+5.04%	89 622	-1.20%
2020/2021	1	36	37	37	-35.09%	2 283	-31.59%	58 622	-34.59%
2021/2022	3	46	49	49	+32.43%	2 820	+23.52%	72 752	+24.10%
2022/2023	6	48	54	54	+10.20%	3 105	+10.11%	75 211	+3.38%
2023/2024	11	51	62	62	+14.81%	3 222	+3.77%	79 880	+6.21%
2024/2025	10	63	73	75	+20.93%	3 127	-2,80%	77 719	-2,60

dont 11 créations de licences offertes et 2 licences gratuites « scolaire ».

L'évolution de la participation aux tournois du club :

Participation (nombre de paires) aux tournois du club

Saison	Régul.	Régul. courts	RB	Fes. Sim.	Rondes	SDE	CFEB	Roy René	Trophée Voyage	Total
2021-2022	969	8		12					103	1092
2022-2023	702			89			8	220	157	1176
2023-2024	684			93		39	24	228	170	1238
2024-2025	761	15		99	81	54	29	177	116	1332
Ecart /N-1	77	15		6	81	15	5	-51	-54	94
Ecart /N-2	59	15		10	81	54	21	-43	-41	156
Evolution /N-1	11,3%			6,5%		38,5%	20,8%	-22,4%	-31,8%	7,6%
Evolution /N-3	-21%									22%

3- École de bridge et développement.

Le Président présente l'évolution de l'École de Bridge et de son développement au cours des deux dernières saisons et la perspective pour 2025-2026. Il rappelle la labellisation UB-FFB de l'Ecole de Bridge du Bridge Rochefortais le 28 juin 2023.

Le Bridge Rochefortais reste la seule école de bridge du Comité Charentes-Poitou-Vendée labellisée par la FFB.

Claudine Schaub et Louis-Xavier Bouchard ont animé tout au long de l'année scolaire des séances hebdomadaires en classe de CM1 à l'école Champlain auprès de 21 élèves.

Le forum des associations se tenant le samedi suivant l'assemblée générale, il est fait appel à la participation de chacun à cette manifestation dont il est espéré une vingtaine de contacts et la perspective d'une dizaine de recrutements de nouveaux membres.

4- Comptes et Bilans financiers.

Le compte de résultat pour l'exercice 2024-2025 présente un **excédent de 1854€**, sensiblement supérieur à celui du budget présenté lors de la précédente AGO (1398€).

Dépenses		Recettes	
Interclub (Comité)	240 €	Cotisations (Adhésions)	3 013 €
Tournois simultanés	1 879 €	Droits de table (perçus)	1 525 €
Ménage (ADCR)	1 768 €	Droits de table (FFB)	4 856 €
Frais bancaires	478 €	Ménage (part Echecs)	373 €
Assurances	381 €		
Abonnement site web	99 €		
Orange (livebox)	588 €		
Alimentation	990 €		
Petit Equipement - Papet	380 €	Intérêts Livrets	282 €
Divers	98 €		
Charges liées à l'activité	1 022 €		
Investissements	272 €		
TOTAL Dépenses	8 195 €	TOTAL Recettes	10 049 €
Résultat exercice	1 854 €		

Le bilan financier fait état d'une situation de trésorerie de plus de **17000€** représentant **environ 2 exercices d'activité**.

Bilans financiers		
	au 30 juin 2024	au 30 juin 2025
Compte courant	3 853 €	685 €
Livret A	11 098 €	16 500 €
Situation financière	14 951 €	17 185 €
Factures à payer		468 €
Dépôt valorisé le 1er juillet 2025		90 €
Résultat exercice	2 017 €	1 856 €

Il est précisé que la centralisation de la grande majorité des paiements par le biais de la FFB a pour effet de recevoir les sommes nettes des paiements des bridgeurs, hormis les parts FFB et Comité régional qui augmentent d'ailleurs très fortement cette saison 2025-2026. De ce fait, les totaux des recettes et dépenses s'en trouvent diminuées pour le budget des saisons à venir.

Un budget prévisionnel 2025-2026 est proposé dans cette présentation et fait état de produits et dépenses équilibrées, de l'ordre de **7600€**, ainsi que son incidence sur les tarifs 2025-2026.

Budget prévisionnel 2025-2026 (projection participation 24-25)			
Dépenses		Recettes	
FFB : licences		Adhésions	1 300,00 €
Cotisation club - Taxe Comité			
Droits de table reversés		Droits de table perçus (net club)	5 000,00 €
Assurance	380,00 €	Subvention 5 cours initiation (FFB)	180,00 €
Entretien	1 800,00 €	Participation Echecs Entretien	800,00 €
Orange	600,00 €		
Frais bancaires	200,00 €		
Site internet	100,00 €		
Dépenses liées à l'activité	500,00 €		
Festivités (bar, alimentation,..)	1 500,00 €		
Investissements déjà réalisés	790,00 €		
Capacité d'Investissement restante	1 200,00 €		
Divers et imprévus	500,00 €	Produits Financiers	350 €
TOTAL Dépenses	7 570,00 €	TOTAL Recettes	7 630,00 €
Résultat exercice	60,00 €		

Compte-tenu des résultats positifs récurrents, le conseil d'administration a décidé de ne répercuter aucune augmentation sur les tarifs tournois et de prendre à la charge du club la plus grande partie des augmentations sur les licences, réduisant ainsi les cotisations liées à l'adhésion au club.

En conclusion, les tarifs suivants sont présentés pour l'exercice 2025-2026 :

Licence FFB + adhésion club	70 €
Adhésion au club (sympathisant)	20 €
Tarifs des tournois	
Régularité	3 €
Simultané Roy René et Trophée	6 €
Festival des Simultanés (septembre)	3€
Simultané Ronde de France	4 €
SDE	3€
CFEB1	offert
CFEB2	5€
SEF	5 €

5- Vérificateur aux comptes.

Le vérificateur aux comptes, M. Denis Boulnois, atteste de la régularité et de la sincérité des bilans et des comptes de résultats, après étude et analyse des éléments et documents mis à sa disposition.

6- Approbations des différents rapports :

- **Compte-rendu de l'AG du 12 septembre 2024**
- **Rapport moral**
- **Rapports d'activités**
- **Rapport financier**
- **Tarifs**
- **Budget prévisionnel**

Conformément à l'article 12 du Règlement intérieur du club :

Par vote à mains levées, l'ensemble des rapports présentés, sont adoptés à l'unanimité.

Deuxième partie

Assemblée générale élective.

1- Election du (de la) Président(e).

Rappel des statuts et règlement intérieur du club :

Article 11 des statuts du club :

Le Président est élu par l'Assemblée Générale dans les conditions prévues par le Règlement intérieur.

Article 12 du Règlement intérieur du club :

Le Président est élu ou réélu **à chaque début de saison par l'Assemblée Générale**, soit par un vote à mains levées, soit par un vote à bulletins secrets en cas de candidature concurrente déclarée.

M. Schmitt, candidat à la présidence de l'association, intervient pour faire référence aux statuts et règlement intérieur, puis conteste le respect effectif du délai de dépôt des candidatures.

Le président répond qu'ils ont été respectés, ces candidatures de la part des candidats sont bien parvenues au bureau de l'association dans les délais aussi bien pour la présidence que pour le conseil d'administration, comme l'a validé le Conseil d'administration de la veille.

Un membre du club interroge M. Schmitt sur son programme en tant que président, ce à quoi il répond que ce serait trop long à exposer.

Sur ce, M. Schmitt déclare qu'il s'agit d'une mascarade et quitte la salle. M. Autellet lui emboîte le pas, rapidement suivi de M. Sylvain Balleux.

Après ces 3 départs représentant 6 membres, il reste 72 membres présents ou représentés.

Interrogée par le Président sur la signification qu'elle donne à ce départ de M. Schmitt, l'assemblée considère qu'il marque le renoncement de M. Schmitt à être candidat. En conséquence, la candidature de M. Schmitt est considérée comme retirée.

Ne restant plus qu'une seule candidature, le matériel du scrutin (bulletins de vote imprimés aux noms des 2 candidats initiaux, enveloppes, liste d'émargement et urne) devenu inutile est rangé et il est procédé au vote à mains levées conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

M. Christian Filliot est élu par 69 voix sur 72 Président du Club de Bridge Rochefortais

2- Election de membres du Conseil d'Administration de l'association

Deux postes sont à pourvoir après la fin de mandat de Mme Madeleine Lebrun et de Mme Eve Filliot.

Ces deux administratrices ont transmis au bureau du CA leur candidature dans les délais impartis, comme l'a constaté le conseil d'administration du 2 septembre 2025. Aucune autre candidature n'a été présentée.

Le vote est effectué à mains levées, conformément à l'article 12 du règlement intérieur.

Mme Madeleine Lebrun et Mme Eve Filliot sont élues à l'unanimité au Conseil d'Administration du Club de Bridge Rochefortais.

3- Election du vérificateur aux comptes

M. Denis Boulnois accepte de poursuivre cette mission et est élu à l'unanimité Vérificateur aux comptes.

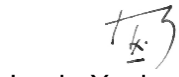
L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est levée à 15h30.

Le Président



Christian Filliot

Le Secrétaire



Louis-Xavier Bouchard